

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS. ANNONCES. 25 centimes la ligne. RÉCLAMES. 30 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT. Départ des Correspondances. SERVICE DES POSTES. Arrivée des Correspondances. Table with columns for dates, fairs, moon phases, routes, and postal services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 7 Avril 1866.

BOURSE DE PARIS. Table with columns for dates (Du 5 avril, Du 6, Du 7) and values for various financial instruments.

BULLETIN

Les pessimistes en sont encore une fois pour leurs frais d'imagination. Le Mexique devait être à tout jamais pour nous, une cause de faiblesse. Nous ne pouvions l'évacuer sans péril, et y rester devait nous faire courir des dangers plus graves encore.

Cette note, sans s'occuper d'autre chose que des intérêts de notre pays et du gouvernement du Mexique, fixe, d'accord avec ce dernier, le programme qui sera suivi par le départ successif de nos troupes.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 7 avril 1866.

LA CHASSE

VUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS (Suite)

Ou bien rêvais-je? Mon expédition à la recherche du cheval blanc, la poursuite et mon long galop n'étaient-ils qu'imaginaires? Un moment je le crus, mais la conscience de mes actions me revint bientôt; je me trouvais en selle et sous moi était mon coursier tremblant et écumanant.

ouvert à nos nationaux que le prestige de nos armes fera désormais respecter. Sont-ce bien là les résultats déplorables que l'on nous avait annoncés? N'est-ce point, au contraire, la glorieuse réalisation de tous les succès que l'Empereur nous avait promis?

On mande de Londres, 3 avril, soir: Les obsèques de la reine Marie-Amélie ont eu lieu aujourd'hui à Claremont, au milieu d'une foule considérable. Le prince de Galles et le duc de Cambridge y assistaient.

Les journaux de Vienne, du 3 avril, au matin, déclarent dénuée de fondement la nouvelle que le duc de Cobourg ait été chargé d'une médiation entre les deux grandes puissances allemandes et qu'il soit arrivé dans cette ville à cet effet.

La situation est de plus en plus grave en Allemagne. Un télégramme de Munich, annonce que les régiments bavarrois de cavalerie et d'artillerie ont reçu des ordres pour faire de grands achats de chevaux. Un corps d'armée bavarois sera concentré au besoin entre Wurtzbourg et Aschaffenburg.

Le Moniteur wurtembergeois publie une ordonnance du ministre de la guerre qui avance du 17 au 10 avril les mouvements de garnison, et l'appel des recrues du 27 au 13 avril.

On mande de la Vera-Cruz, le 15 mars, que les funérailles du capitaine d'Huart ont eu lieu le 7 de ce mois. LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice y assistaient.

Pour le bulletin politique: A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas). Angleterre. Londres, 5 avril. Un grand meeting en faveur de la réforme a eu lieu à Rochdale.

M. Bright a prononcé un discours demandant l'extension du droit électoral à la classe ouvrière. Les meetings réformistes ont eu lieu également dans d'autres villes.

regard fixé dans le vide. Le lazo m'avait échappé des mains et les brides traînaient à l'abandon sur le garrat de Moro...

Un certain temps je restai dans un état d'égarement complet.

Mes sens revinrent enfin. Mes yeux s'étaient arrêtés sur les empreintes fraîches des sabots d'un cheval, juste devant moi. Je savais que c'était la trace du cheval blanc, ce qui me fit réfléchir. Si le coursier était un fantôme, me disais-je, il n'aurait pas laissé de marques de son passage.

Mes réflexions à cet égard se terminèrent par la résolution que je pris de suivre la piste aussi loin qu'elle me mènerait, c'est-à-dire à l'endroit où le coursier avait dû s'élever en l'air ou s'évaporer.

Au bout de deux cents yards environ, mon cheval s'arrêta tout à coup. Je cherchai pourquoi. Un coup d'œil dissipait ma superstition naissante. A une distance de trente pas, j'aperçus sur la prairie une ligne noire qui s'étendait transversalement à la route que je suivais.

Les tremblements de terre et les pluies n'étaient pas étrangers à la formation de cette fissure, presque aussi profonde que large. Des débris de rocher en couvraient le lit. Les côtés en étaient verticaux. A droite, la barranca semblait diminuer progressivement de profondeur.

Espagne. Madrid, 4 avril, 5 h. 20 m. du soir.

Le ministre des finances a soumis à l'approbation de la Chambre des députés une Convention accordant un privilège de 30 ans à une banque nationale de circulation et d'escompte au capital de 1,480 millions de réaux, par action de 4,900 réaux.

3 % dette intérieure, 40. 25. — 3 % dette différée, 37. 45.

Change sur Londres, 48. 50. — Change sur Paris, 5.

Prusse. Berlin, 4 avril, soir.

On lit dans la Correspondance provinciale: La Prusse ne sera pas insensible à un indice sérieux de sentiments pacifiques et favorables à la Confédération de la part de l'Autriche, mais il n'y aura de modification des mesures militaires prises par la Prusse que lorsque garantie pleine et entière aura été donnée pour le maintien de la paix.

La Correspondance provinciale dit que le gouvernement prussien n'a jamais et d'aucune manière, eu la pensée d'aliéner les mines de houille de Saarbruck. Il a toujours tenu compte des importantes raisons politiques et économiques qui s'opposent à cette aliénation.

Autriche. Vienne, 4 avril, soir.

La Gazette de Vienne (Edition du soir) répondant aux assertions des journaux de Berlin se dit en mesure d'assurer de la façon la plus positive que du côté de l'Autriche l'appel des soldats en congé n'a eu lieu jusqu'ici nulle part.

Duchés allemands. Darmstadt, 4 avril, soir.

La Gazette de Darmstadt fait connaître la réponse orale que M. de Dalwigk aurait faite à la dépêche prussienne.

Le ministre de Hesse-Darmstadt aurait déclaré que son gouvernement se maintiendrait sur le terrain fédéral et ne reconnaîtrait aux deux grandes puissances aucun droit de propriété sur les duchés, qui prendrait origine dans le traité de Vienne.

Vers la gauche, au contraire, elle s'élargissait et s'approfondissait sans cesse. A l'endroit où je me trouvais, elle avait une profondeur d'environ vingt pieds.

La disparition du coursier blanc n'était plus un mystère. En voulant franchir le gouffre, il avait fait une chute terrible. L'herbe était foulée sur les bords, et des pierres qui s'en étaient détachées avaient roulé au fond.

Evidemment il m'avait échappé. Toute poursuite devenait inutile. Je renonçai donc à prolonger mon entreprise.

Après avoir poussé un soupir de désappointement, je commençai à réfléchir sur ma position. Quoique je fusse délivré du sentiment de terreur qui, un instant auparavant, m'oppressait, ma situation était loin d'être agréable. Je me trouvais au moins à trente milles de la rancheria et je ne savais où elle était située.

Danemark. Copenhague, 5 avril.

On dément officiellement la nouvelle que les Etats Unis aient demandé à établir un port militaire à l'île St-Thomas. Aucune négociation n'a eu lieu à ce sujet.

Bucharest, 4 avril.

Les commissions instituées pour épurer les comptes des diverses administrations et remonter à la source du désordre constaté dans les finances, fonctionnent activement et ont déjà donné d'excellents résultats.

Italie. Florence, 4 avril.

Les journaux démentent le bruit de préparatifs militaires de l'Italie. Il n'y a pas de concentration de troupes à Bologne ni ailleurs, mais seulement des mouvements de quelques régiments pour le service ordinaire des garnisons.

Revue des Journaux.

Le Journal des Débats croit trouver une certaine garantie du maintien de la paix dans l'attitude et dans le langage de l'Autriche: « Les Etats secondaires ont bien compris l'avantage qu'ils pourraient tirer des dispositions pacifiques du cabinet de Vienne et de l'habileté qu'il témoigne en invoquant le pacte fédéral. »

Mais, affamé et altéré, comment rester en place? Sur tout mon passage je n'avais pas vu une goutte d'eau. Ma course effrénée m'avait donné une soif extraordinaire, et mon pauvre cheval se trouvait dans le même état.

Après un instant de réflexion, je me dis que je pourrais peut-être trouver de l'eau en descendant le cours de la barranca; du moins c'était la meilleure direction pour opérer des recherches.

Le soleil venait de disparaître; le crépuscule promettait d'être court. Je n'osai pas traverser cette pleine dans l'obscurité; je craignais de tomber dans la barranca; je vis d'autres fissures, sans doute des lits de ruisseaux tributaires dans les saisons de pluie.

Après un instant de réflexion, je me dis que je pourrais peut-être trouver de l'eau en descendant le cours de la barranca; du moins c'était la meilleure direction pour opérer des recherches.

Le soleil venait de disparaître; le crépuscule promettait d'être court. Je n'osai pas traverser cette pleine dans l'obscurité; je craignais de tomber dans la barranca; je vis d'autres fissures, sans doute des lits de ruisseaux tributaires dans les saisons de pluie.

Après un instant de réflexion, je me dis que je pourrais peut-être trouver de l'eau en descendant le cours de la barranca; du moins c'était la meilleure direction pour opérer des recherches.

Le soleil venait de disparaître; le crépuscule promettait d'être court. Je n'osai pas traverser cette pleine dans l'obscurité; je craignais de tomber dans la barranca; je vis d'autres fissures, sans doute des lits de ruisseaux tributaires dans les saisons de pluie.

Après un instant de réflexion, je me dis que je pourrais peut-être trouver de l'eau en descendant le cours de la barranca; du moins c'était la meilleure direction pour opérer des recherches.

Le soleil venait de disparaître; le crépuscule promettait d'être court. Je n'osai pas traverser cette pleine dans l'obscurité; je craignais de tomber dans la barranca; je vis d'autres fissures, sans doute des lits de ruisseaux tributaires dans les saisons de pluie.

Après un instant de réflexion, je me dis que je pourrais peut-être trouver de l'eau en descendant le cours de la barranca; du moins c'était la meilleure direction pour opérer des recherches.

Le soleil venait de disparaître; le crépuscule promettait d'être court. Je n'osai pas traverser cette pleine dans l'obscurité; je craignais de tomber dans la barranca; je vis d'autres fissures, sans doute des lits de ruisseaux tributaires dans les saisons de pluie.

Après un instant de réflexion, je me dis que je pourrais peut-être trouver de l'eau en descendant le cours de la barranca; du moins c'était la meilleure direction pour opérer des recherches.

Le soleil venait de disparaître; le crépuscule promettait d'être court. Je n'osai pas traverser cette pleine dans l'obscurité; je craignais de tomber dans la barranca; je vis d'autres fissures, sans doute des lits de ruisseaux tributaires dans les saisons de pluie.

Après un instant de réflexion, je me dis que je pourrais peut-être trouver de l'eau en descendant le cours de la barranca; du moins c'était la meilleure direction pour opérer des recherches.

TABLEAU présentant la sous-répartition, entre les cantons, des 777 hommes assignés au département, par le décret du 28 mars 1866. (Arrêté Préfectoral en date du 3 avril 1866.)

Nos d'ordre	CANTONS.	NOMBRE de jeunes gens inscrits sur les listes de tirage de la classe de 1865.	CONTINGENT résultant de l'application à chaque canton de la proportion de 30,6218 sur cent, au nombre des jeunes gens inscrits sur les listes du tirage.	CONTINGENT assigné à chaque canton.
1	Cahors (nord),	74	22,660132	23
2	Cahors (sud),	75	22,966350	23
3	Castelnau-Mont.,	78	23,885004	24
4	Catus,	91	27,865838	28
5	Cazals,	65	19,904170	20
6	Labenque,	86	26,334748	26
7	Lauzès,	67	20,516606	21
8	Limogne,	91	27,865838	28
9	Luzech,	96	29,396928	29
10	Montcuq,	83	25,416094	25
11	Puy-l'Evêque,	93	28,478274	29
12	Saint-Géry,	44	13,473592	13
13	Bretenoux,	94	28,784492	29
14	Cajarc,	66	20,210388	20
15	Figéac (est),	120	36,746160	37
16	Figéac (ouest),	86	26,334748	26
17	Lacapelle,	168	51,444624	51
18	Latronquière,	132	40,420776	40
19	Livernon,	88	26,947184	27
20	Saint-Céré,	123	37,664814	38
21	Gourdon,	117	35,827506	36
22	Gramat,	94	28,784492	29
23	Labastide-Murat,	83	25,416094	25
24	Martel,	121	37,052378	37
25	Payrac,	58	17,760644	18
26	Saint Germain,	59	18,066862	18
27	Salviac,	49	15,004682	15
28	Souillac,	77	23,578786	24
29	Vayrac,	58	17,760644	18
Totaux.....		2,536	776,568848	777

d'hui et qu'elle repoussât nettement et sans ambages le soupçon de vouloir violer la paix ?

Nous empruntons à un article de **La France** sur « l'état des choses », les considérations suivantes :

« On a prétendu qu'il existait déjà une alliance formelle entre l'Italie et la Prusse. Nous ne sommes en mesure ni de confirmer ni de démentir cette nouvelle ; mais où est la nécessité urgente de cette alliance ? Pourquoi l'Italie se presserait-elle d'agir ou d'intervenir ? Quels sont les principes communs, les intérêts actuels, les avantages immédiats qui réclameraient son action militaire dès le premier jour du conflit ?

« Cela est encore plus évident pour la France. Si la guerre éclatait entre la Prusse et l'Autriche, et si, par hasard, elle se localisait entre elles, nous n'aurions certainement pas à nous en occuper, et la neutralité serait notre intérêt comme notre devoir. Si elle s'étendait sur l'Allemagne, cette neutralité se changerait nécessairement en une attitude d'observation attentive qu'exigerait notre proximité même. Jusque-là, nous sommes des spectateurs, justement émus de ce qui se passe presque à nos portes, mais nous n'avons aucune raison pour sortir de ce rôle prudent et pour prendre parti dans des alliances, lorsque tout nous sollicite au contraire de garder avec soin une entière liberté d'action.

Or, écrit en terminant M. J. Cohen, l'Italie a tout intérêt à le faire ; nous sommes ses alliés naturels comme nous avons été ses libérateurs. La solidarité qu'il unit à nous, la modération de notre politique, sont une garantie et une force que la gravité des situations présentes commande de ne pas négliger. »

M. Emile Ollivier continue dans **La Presse**, ses études sur notre situation intérieure :

« Où sont-ils donc, écrit-il, ces hommes des anciens partis ? Qu'on nous les montre. A la guerre, quand un général sait des ennemis embusqués derrière un bois, il le fait abattre, afin que ceux qui se cachent soient contraints de se découvrir. Si les anciens partis existent, ils se cachent derrière la liberté. Détruisez leur abri. Accordez-leur les droits que vous leur refusez, ils seront aussitôt affaiblis : que dis-je affaiblis ! détruits, car ils seront obligés, s'ils existent, de se démasquer et d'agir comme des fauteurs de révolutions. Or, l'expérience enseigne que dès qu'un pays est placé en présence d'une question de révolution, il abandonne aussitôt ceux qui la lui posent, les eût-il suivis jusque là, et il serange derrière son gouvernement, fût-il mauvais. A plus forte raison se rangerait-il derrière un gouvernement libéral, issu de suffrage universel. »

On lit dans le **Monde**, sous la signature de M. Vrignault :

« Il est à remarquer que M. de Bismark revendique pour la Prusse et l'Autriche le droit de propriété sur le Sleswig-Holstein, droit basé sur la conquête et sur la cession faite par le roi de Danemark. Cette opinion exclut la confédération de cette affaire. C'est fort grave. Où s'arrêter dans cette voie ? Qui déterminera, dans les affaires d'intérêt général, la part de la Confédération et celles des grandes puissances ? La théorie arbitraire d'un ministre se substitue à l'autorité de la Diète. Les Etats allemands peuvent prendre un avant-goût de ce que leur réserverait l'hégémonie prussienne. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

C'était un petit lac ou un étang. Cette eau ne se trouvait pas dans le ravin où j'en avais jusque-là cherchée, mais en pleine prairie ; aucune végétation ne l'entourait, et l'onde semblait au niveau de la plaine.

Je me dirigeai vers ce lac avec une joie mêlée d'une certaine appréhension. Etait-ce un mirage ? Peut-être. J'avais souvent été victime de cet effet d'optique. Mais non, il n'offrait pas cet aspect gazeux et lumineux qui distingue les mirages. C'était de l'eau !

Bien convaincu de ce fait, j'avancai plus vite. J'étais à deux cents yards environ de l'eau quand mon cheval tressaillit et recula. Je recherchai la cause de ce mouvement. Quoique le crépuscule fût presque passé, je pus encore distinguer la surface de la prairie. La baranca s'étendait de nouveau devant moi en m'interceptant le passage. J'aperçus avec chagrin que l'excavation avait décrit une courbe subite et que l'étang se trouvait de l'autre côté.

(La suite au prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE

BAUTAIN (l'abbé.) *Manuel de philosophie morale.* 1 vol. 3 fr. 50 c.

Ce livre est le sommaire des cours de morale faits à la Faculté des lettres de Strasbourg et à la Sorbonne, par M. l'abbé Bautain, et de divers écrits sur le même sujet. L'auteur lui-même explique parfaitement le but de son livre « Nous avons voulu faire, dit-il, une espèce de catéchisme de morale, résumant toutes les questions importantes et donnant seulement les explications les plus nécessaires. C'est pourquoi nous l'avons appelé *Manuel*, espérant qu'il passera dans les mains des maîtres et des disciples, et que, par sa brièveté et sa clarté, il aidera les uns dans leur enseignement de tous les jours, et les autres dans leurs études préparatoires à leurs examens et à la science de la vie. Afin d'en faciliter la lecture et la compréhension, toute la doctrine a été réduite en quelques paragraphes, liés étroitement entre eux, et qui sont comme des sommets que l'on peut embrasser d'un coup d'œil et autour desquelles se groupent les développements. »

(En vente à la librairie Hachette.)

Nouvelles du jour.

On lit dans le **Moniteur** :

L'Empereur a fait hier, dans l'après-midi, une promenade en voiture dans le quartier Saint-Antoine.

« Sa Majesté, partie des Tuileries à quatre heures, en daumont et sans escorte, s'est rendue à la place du Trône par la rue Saint-Antoine et le boulevard Mazas. La foule était tellement compacte, que la voiture impériale a dû traverser au pas la place du Trône et le boulevard du prince Eugène. Les acclamations les plus enthousiastes n'ont cessé de se faire entendre sur le passage de Sa Majesté. Une masse énorme entourait la voiture et l'escortée jusqu'au boulevard du Temple, en témoignant de son respect pour le Souverain.

« L'Empereur est rentré à cinq heures et demie aux Tuileries, par les boulevards et la rue de la Paix. »

— Les obsèques de la reine Marie-Amélie, ont été célébrées le 3 avril au matin, avec tout le respect dû à sa personne et à sa situation. Dès dix heures, la foule arrivait à Claremont, et les routes environnantes étaient encombrées de voitures et de piétons. Les restes mortels de la reine reposaient dans une chapelle ardente. Au centre était un catafalque qui portait cette inscription :

« Marie-Amélie, reine des Français, née à Caserte (Deux-Siciles), le 26 avril 1782, morte à Claremont (comté de Surrey), le 24 mars 1866. »

Le roi des belges, le prince de Galles et le duc de Cambridge assistaient à la cérémonie.

A 11 1/2 le cercueil quittait le palais, accompagné par les princes de la maison d'Orléans, qui suivirent à pied, jusqu'à la porte du parc, ainsi que les autres assistants, parmi lesquels on remarquait MM Thiers, Guizot, Casimir Périer, général Changarnier, général Julien, vicomte Duchâtel, duc d'Audiffret, Pasquier, Larocheffoucault, prince de Broglie, comte Royer, vicomte P. Daru, Prévoist-Paradol, etc. M. le comte Duchâtel, ancien ministre, retenu chez lui par suite d'une indisposition assez grave, ne s'est pas rendu à Claremont.

— On mande de Claremont que le comte de Chambord a adressé à ses cousins une lettre de condoléance, et qu'il s'est fait représenter aux obsèques de la feuve reine.

— M. le baron Saillard, venant de Mexico, a été reçu aujourd'hui par l'Empereur en audience particulière. On assure que l'honorable envoyé rapporte, signé par l'empereur Maximilien, le traité en vertu duquel notre armée expéditionnaire évacuera prochainement le Mexique.

— M. l'abbé Lequette, ancien vicaire général capitulaire de ce diocèse, est nommé à l'évêché d'Arras, vacant par le décès de Mgr Paris.

— Nous lisons dans le journal **La France** : « La mission diplomatique envoyée par S. M. le roi Léopold II à l'empereur Maximilien aurait été surprise aux environs de Mexico par une bande armée. Dans la lutte qui s'est engagée, l'officier d'ordonnance, un jeune officier belge, aide-de-camp du comte de Flandres, aurait été tué, et plusieurs personnes auraient été blessées. Le **Moniteur** de ce matin ne mentionne pas cette nouvelle, dont nous voulons douter, bien que rien ne puisse étonner de la part des guérillas juaristes. Car ce sont évidemment elles qui ont fait le coup, après plusieurs autres du même genre. »

— On annonce pour demain, chez Dentu, la mise en vente d'une brochure sans nom d'auteur, intitulé : **Napoléon III et la Prusse.** C'est un chaleureux plaidoyer en faveur de l'alliance prussienne. « La Prusse, dit l'écrivain, anonyme se saurait avoir d'autre intérêt que l'union avec la France, et la France ne saurait trouver un allié plus fidèle, ni plus utile. » Plus fidèle, c'est le point secondaire. Plus utile, c'est l'objet important. La Prusse est-elle dans le cas de nous restituer les provinces rhénanes ?

— Il est de nouveau question d'un chemin de fer souterrain à Paris. Des ingénieurs se sont réunis avec des représentants du Crédit mobilier de Londres, afin d'examiner le projet qui consisterait à creuser une voie souterraine allant par les quais de la rive droite, de la gare de Lyon à l'autre extrémité de Paris.

Pour extrait : A. LAYTOU

Chronique locale.

DÉPÊCHE TELEGRAPHIQUE

Moniteur du 7 avril.

Le dénombrement de la population aura lieu cette année.

M. le Préfet de Lot vient d'adresser des éloges à la fille Euphrasie Milbau, de la commune de Ste-Eulalie, pour avoir sauvé dans la journée du 19 février dernier, la jeune Damon (Marie), qui était en danger de se noyer dans le petit ruisseau tributaire du Célé.

VILLE DE CAHORS

Revente de maisons et partie de maisons acquises pour l'établissement de la nouvelle halle et de ses abords, et restées sans emploi.

AVIS AU PUBLIC

(Exécution de l'article 61 de la loi du 3 mai 1864.)

Le maire de la ville de Cahors, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Donne avis que la délibération du Conseil Municipal, en date du 1^{er} mars 1866, portant demande en autorisation de revendre les maisons et parties de maisons acquises en vue de l'établissement de la nouvelle halle et de ses abords, et dont le sol n'est pas appliqué à cette destination, a été, en exécution des articles 6 et 61 de la loi du 3 mai 1864, déposé, ce jourd'hui, au Secrétariat de la Mairie, et que ces deux pièces y resteront pendant huit jours, au moins, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance desdits plan et délibération, sans déplacement, pendant le délai de la publication.

Dans les trois mois qui suivront, les anciens propriétaires qui voudront réacquiescer la propriété desdits terrains sont tenus de le déclarer ; et, dans le mois de la fixation du prix, soit amiable, soit judiciaire, ils devront passer le contrat de rachat et payer le prix ; le tout, à peine de déchéance du privilège que leur accorde l'article 60 de ladite loi du 3 mai 1864.

En l'Hôtel-de-Ville, à Cahors, le 7 avril 1866.

Le Maire,

A. BESSIERES

Programme des morceaux qui seront joués par la Société Ste-Cécile, Dimanche, 8 avril, sur la promenade Fénélon :

- 1^o Zut-a-lors, Pas redoublé. Blancheteau.
- 2^o Honneur et Patrie, Marche. E. Marie.
- 3^o Souvenir du Camp de Boulogne, Polka. Duhamel.
- 4^o Garibaldi, Quadrille. A. Baucourt.

Vu les répétitions que nécessite le Concours d'Albi, la Société Ste-Cécile suspend ses sorties jusqu'au mois de Mai.

1^{er} CONCERT

(IV^e année), donné par la Société Orphéonique de Cahors, le Dimanche 8 avril 1866, dans la Salle du Spectacle.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1^o Le Chant du Braconnier, chœur chanté par l'Orphéon. SAINTIS.
- 2^o Grand air du Chalet pour voix de basse, chanté par M. C. A. ADAM.
- 3^o Romance tirée du Songe d'une nuit d'été, chantée par M. Vayre. A. THOMAS.
- 4^o Souvenir du Lac de Côme, barcarolle pour violoncelle, avec accompagnement du piano, exécutée par M. S. S. SERVAIS.
- 5^o Romance de Lalla-Roukh, pour v. de ténor, chantée par M. Blanchès. F. DAVID.
- 6^o La Pierre dans le Bois, duo chanté par MM. Vayre et M. C. F. BÉRAT.
- 7^o Le Fantassin malade, chansonnette, par M. M. M., paroles de Ch. Delange. M.A. OLIVIER.
- 8^o La Fête du Village, chœur chanté par l'Orphéon. L. DE RILLE.

DEUXIÈME PARTIE.

- 1^o Cécilia, chœur chanté par l'Orphéon. C. DE VOS.
- 2^o Le Chant des Monténégrins, p. v. de basse, chanté par M. C. A. LIMNANDER.
- 3^o Grand air du Chalet, p. v. de ténor, chanté par M. Blanchès. A. ADAM.
- 4^o Prélude de Bach, arrangé pour violoncelle, piano et orgue. GOUNOD.

- 5^o Duo du Chalet, p. ténor et basse, chanté par MM. Blanchès et C. A. ADAM.
- 6^o Sous l'Amandier, romance p. v. de ténor, chantée par M. Vayre. C. DE VOS.
- 7^o Le Combat Naval, grand chœur, chanté par l'Orphéon. ST-JULIEN.

Le piano sera tenu par M^{lle} Fenouillet.

THEATRE DE CAHORS

Mercredi dernier la troupe de M. Baugé nous donnait les deux grands succès de l'époque au Gymnase et à la Comédie-Française, c'est-à-dire *Héloïse Parquet* et *Le Lion amoureux*.

La première de ces deux pièces renferme d'excellents passages et des coups de théâtre assez réussis. Quoique certaines scènes soient peu naturelles et qu'une vieille ficelle théâtrale amène la conclusion, *Héloïse Parquet* est un fort joli drame et légitime l'engouement qu'il a excité à son apparition.

Les artistes chargés d'interpréter les rôles s'en sont tirés avec honneur. M^{lle} Simonis a confirmée une fois de plus la bonne opinion que nous avions d'elle. M. Lebel, dans le rôle de l'avocat Averpin a su mériter les applaudissements du public.

Arrivons maintenant au *Lion amoureux*, cette œuvre immortelle de Ponsard. Nous ne voulons pas en faire ici l'analyse. Des plumes plus autorisées que la nôtre ont déjà payé leur tribut à l'auteur ; mais qu'il nous soit permis d'élever notre faible voix pour exprimer l'admiration que nous avons ressentie.

Qui de nous n'a pas applaudi ces vers harmonieux, frappés au coin du génie, ciselés comme ceux de Corneille, doux comme ceux de Racine, qui composent ce chef-d'œuvre. Nous ne savons qui a dit que la langue française était en décadence, et qu'ils étaient passés pour ne plus revenir ces beaux jours du siècle de Louis XIV ! Que celui-là lise *Le Lion amoureux*, qu'il assiste à l'une de ces représentations où le charme et la pureté de la diction ajoutent encore à la beauté du style, et nous le défions de conserver encore cette triste opinion. Pour nous, il nous semblait entendre une de ces belles tragédies qui faisaient l'admiration de nos pères et qui, sans rien perdre de leur juste réputation sont arrivés jusqu'à nous et charmeront encore nos arrière-neveux. *Le Lion amoureux*, à notre avis, peut, avec avantage même, soutenir la comparaison.

Abstenons-nous de parler politique et ne cherchons pas quelle fut l'intention de Ponsard lorsqu'il composa *Le Lion amoureux*, qui, somme toute, n'est qu'une éloquente plaidoierie entre la république et la royauté, sans conclusion finale ; nous considérons seulement cette œuvre au point de vue littéraire, et nous affirmons, sans crainte d'un démenti, que l'œuvre de l'illustre académicien passera à travers les âges, et sera citée dans la postérité.

Un mot seulement sur les interprètes ; M. Simon a rempli avec un talent incontestable le rôle du conventionnel Humbert. Tour à tour violent et passionné, emporté et soumis, il a complètement rendu l'idée du poète : *Le Lion amoureux*. Les braves du public l'ont souvent interrompu, et, rappelé trois fois sur la scène, il a pu jouir d'un triomphe mérité.

M^{lle} Georgina Simonis s'est montrée digne de partager avec M. Simon les honneurs de la soirée. Nous sommes habitués à l'applaudir, et c'est avec un plaisir toujours vif que nous voyons la charmante actrice arriver parmi nous. Elle a rendu avec une délicatesse exquise le rôle difficile de la marquise, et les applaudissements du public ne lui ont pas fait défaut.

Les autres artistes ont secondé de leur mieux les deux étoiles de la troupe.

Nous adressons nos éloges et nos encouragements à M. Nischt, qui, dans le rôle du marquis de Vaugris, a su mériter les sympathies du public.

ALPHONSE P****

Le vendredi 13 avril, à 8 heures précises du soir, M. Godin, professeur de seconde au Lycée impérial, étudiera Fénelon comme moraliste ; il appréciera le traité de l'éducation des filles, les fables et les dialogues des morts.

On nous écrit de bretenoux :

Le 3 avril courant, vers les six heures du soir, le sieur Daynac (Pierre) et deux de ses amis, se rendaient à un clapier où un lapin avait été vu ; arrivés sur les lieux, Daynac chercha à introduire son bras dans le clapier, trouvant une résistance inattendue, il persista à faire de grands efforts et parvint enfin à en débarrasser les abords. Mais à ce moment tandis que penché vers le sol, le bras engagé dans la cavité, il va bientôt atteindre sa proie, un éboulement a lieu et le malheureux est atteint à la tête par une pierre d'un poids énorme. Il n'a que le temps d'appeler ses amis qui se trouvaient à quelque distance : je suis perdu leur dit-il, et il expira entre leurs bras.

Nous publions en tête de la quatrième page le Bulletin commercial du mois de mars.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

5 avril Laytou (Marie-Pascalotte), rue Impériale.

Décès.

6 avril Soupa (Louis), aux Mathieux.
7 — Besse (Bernard), propri., 90 ans, Cabessut.
7 — Dumaux (Françoise), 66 ans, rue des Péniit.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/10, amortissement compris : l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucines, n° 19, à Paris.

CAISSE GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER

CONVOCAION

des actionnaires pour le mardi 10 avril 1866.

La Cour Impériale de Paris, par son arrêt du 20 mars 1866, en nommant M. Mirès liquidateur unique, a ordonné qu'une assemblée des actionnaires aurait lieu dans les vingt jours, pour statuer sur les opérations restant à accomplir et sur le règlement des comptes des anciens gérants.

En outre, des communications seront faites par M. Mirès, sur les projets qu'il a formés pour la reconstitution du capital social.

En conséquence, M. Mirès prévient les actionnaires de la Caisse générale des Chemins de fer qu'une assemblée aura lieu le **Mardi, 10 avril prochain, à trois heures de l'après-midi, au Cirque de l'Impératrice (Champs-Élysées).**

Pour assister à cette assemblée, les actionnaires devront déposer leurs actions dans les bureaux de la Société, rue de Richelieu, 97, passagedes Princes.

Il leur sera délivré en échange, un récépissé et une carte d'entrée.

Bulletin Agricole

La semaine sainte n'a pas été mauvaise pour les gens de campagne. D'abord l'organisation de l'enquête agricole, qui s'annonce comme devant être rapide et efficace. Ensuite le grand concours de Poissy dans lequel ont figuré les animaux d'élite présentés aux concours régionaux de Lyon, Nantes, Bordeaux, Avignon et Lille. Ici et là de notables progrès sont constatés tant pour l'amélioration des races que pour les soins de l'élevage. Nous réparons, en cela comme en d'autres choses, le temps perdu. N'en déplaise à personne, la France est pays de prairies tout aussi bien que l'Angleterre ; et nous aurons, dès qu'il plaira à nos cultivateurs de s'y appliquer comme il faut, des bœufs, des moutons et des porcs qui ne céderont pas à ceux des fermes et les cottages britanniques. Nous aurons de plus, outre la vigne, qui là-bas s'appelle houblon, des produits de basse-cour et de verger dont nos voisins se montrent de plus en plus friands. Allez voir à Boulogne, à Calais, etc., les cargaisons expédiées, selon la saison, de volaille et d'œufs, de fraises et de cerises, de poires et de pommes, de raisins et de pêches.

La lune de mars, qui est cependant plus

blanche que rousse, a fait passer du 3 au 4, une mauvaise nuit aux fruiteries méridionales. Cielclair, vent de bise, forte gelée. Les arbres à noyau, qui étaient en pleine et superbe floraison ont beaucoup souffert ; les arbres à pépi même que les noyers, ont éprouvé du dommage. Heureusement que le bourgeon de la vigne est encore dans le sarment, sans cela il eût été « grillé » de la belle manière.

Nous savons des gens qui, du moins pour le moment, n'en auraient pas ressenti de mélancolie. De même qu'une bonne épidémie emplit la bourse des médecins, une bonne petite gelée ferait assez l'affaire des vigneron. Caves et celliers, se vident lentement ; Bercy est encombré, le détaillant n'achète que pour le besoin actuel, et même le consommateur domestique. Les cours sont calmes, tendant un peu à fléchir dans quelques localités. Ah ! que l'on paierait cher une consultation de Saint-Vincent au sujet de la lune rousse, par l'intermédiaire d'un spirite ou d'une somnambule ?

Les spiritueux sont au grand calme 3/6 betterave, 49. 50 (l'hectol.) Languedoc assez demandé de 67 à 68 fr. Très peu d'affaires dans les Charentes.

Stagnation persistante sur le marché aux céréales. Les fêtes de la semaine, la difficulté des chemins ont cependant limité les apports de la culture ; cela n'a point influencé les mercuriales, qui nous retrouvons au chiffre moyen, pour le froment, de 16, 50 à 17 (l'hectol.). L'exportation sur l'Angleterre est insensibile, la différence des prix ne balçant pas les frais de transport, de commission, etc. On signale quelque animation quant aux achats d'avoines.

Pour extrait A. Laytou.

Variétés

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS

JEAN XXII

(Suite).

Ce qui fait du moyen-âge une période distincte de l'histoire de l'humanité, et lui donne son caractère propre, c'est le catholicisme, l'indépendance de l'élément religieux dans le développement social.

Et ce qui donne à son tour au catholicisme, pendant le moyen-âge son originalité féconde et sa vertu d'expansion, ce sont les ordres monastiques.

Le plus ancien et le plus célèbre de tous les ordres religieux est celui des Bénédictins : En défrichant les terres, en copiant les manuscrits, il a sauvé l'Europe de la barbarie.

Le 13^e siècle avait vu dans l'église une grande nouveauté : deux ordres, nés d'une même inspiration, le renoncement absolu aux biens de ce monde, étaient partis à la même heure et d'un même élan pour ramener les hommes à la pensée des choses éternelles.

L'un avait la foi impérieuse et ardente ; il s'adressait aux classes élevées ; il voulait agir sur elles par l'autorité.

L'autre avait la piété persuasive et tendre ; il venait aux petits et aux faibles avec la commisération et l'amour.

« Un jour, dans une église de Rome on vit entrer à la fois deux jeunes hommes, tous deux vêtus d'un habit religieux : le premier d'une robe de laine blanche, le second d'une robe de laine brune. C'étaient deux étrangers qui venaient de deux points différents demander la bénédiction du pape et prier Dieu sur les tombeaux des martyrs. Le moine à la robe blanche était espagnol, le moine à la robe brune était italien. Jusque-là, ils ne s'étaient point rencontrés ici-bas ; ils n'avaient aucun souvenir commun, et sauf la même espérance d'obtenir le paradis, aucune espérance commune.

Ils prièrent longtemps sans se voir, et leur ferveur était égale.

Puis, comme poussés par un ange invisible qui les rapprochait l'un de l'autre, ils se levèrent ensemble et s'avancèrent d'un même pas vers la même porte. Leurs mains qu'ils portaient ensemble vers l'eau bénite, se touchèrent, et tous deux relevant la tête ils se reconnurent à tel signe souverain que j'ignore et se saluèrent d'un rapide coup d'œil. Ce n'est pas tout ; leurs bras s'ouvrirent aussitôt avec tendresse et, le cœur sur le cœur, ils se promirent une amitié éternelle.

— Tu es François d'Asise, s'écria l'Espagnol ; béni sois-tu dans toutes tes voies !

— Tu es Dominique ! répondit l'Italien ; que le seigneur mène et inspire toute tes entreprises !

Après le baiser de paix, les nouveaux amis se dirent adieu — pour toujours. »

C'étaient les fondateurs des deux ordres religieux que le treizième siècle avait vus naître.

Nous avons vu de nos jours reparaitre avec éclat dans la chaire chrétienne la robe blanche de celui qui s'appelait Dominique.

Celui qui s'appelait François était le fils d'un honnête marchand qui ayant parcouru la France et trouvé à son retour cet enfant au berceau, le prit dans ses bras et lui donna par reconnaissance le nom du beau pays où il venait de s'enrichir.

Il était loin de se douter que ce nom invoqué par l'église, et porté par des rois, serait celui d'une famille, que dis-je ? d'une milice innombrables.

L'amour de Dieu et des pauvres, tel fut le mot d'ordre de cette milice nouvelle ; telles furent la passion et la vie de cette chevalerie errante des frères mineurs qui eut, comme l'autre, sa grandeur et sa poésie.

« Seigneur, ayez pitié de moi et de Madame la pauvreté ! Voici qu'elle est assise sur le fumier, elle qui est la reine des vertus ; elle se plaint de ce que ses amis l'ont dédaignée et se sont rendus ses ennemis. Souvenez-vous, seigneur, que vous êtes venu du séjour des anges afin de la prendre pour épouse, et d'en avoir un grand nombre de fils qui fussent parfaits.

« C'est elle qui vous regut dans l'étable et dans la crèche, et qui, vous accompagnant tout le long de la vie, prit soin que vous n'eussiez pas où reposer la tête. Quand vous commençâtes la guerre de notre

rédemption, la pauvreté vint s'attacher à vous comme un écuyer fidèle ; elle se tint à vos côtés pendant le combat ; elle ne se retira point quand les disciples prenaient la fuite.

« Enfin, tandis que votre mère qui du moins vous suivit jusqu'au bout et prit sa part de toutes vos douleurs, tandis qu'une telle mère, à cause de la hauteur de la croix, ne pouvait plus atteindre jusqu'à vous, en ce moment, Madame la pauvreté vous embrassa de plus près que jamais.

Elle ne voulut point que votre croix fût travaillée avec soin, ni que les clous fussent en nombre suffisant, aiguës et polis ; mais elle n'en prépara que trois, elle les fit durs et grossiers, elle eut soin qu'on vous refusât un peu d'eau ; en sorte que ce fût dans les étroits embrassements de cette épouse que vous rendîtes l'âme. Ah ! qui donc n'aimerait pas Madame la pauvreté par dessus toutes choses ! »

Ainsi chantait Saint François.

Ses enfants, comme les chevaliers auxquels on les a comparés, réagirent eux aussi contre les tendances égoïstes et brutales. Ils élevèrent le niveau de la moralité humaine ; ils apaisèrent la vieille guerre de ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent ; ils raffermirent les liens relâchés de la société chrétienne.

Mais leur exaltation faillit les entraîner dans des erreurs religieuses et dans des erreurs sociales.

Il y en eut qui annoncèrent l'Evangile éternel, ou le règne du libre esprit sur la terre, et qui proclamèrent cette suppression radicale de la propriété qui, de nos jours, a inspiré tant d'effroi.

L'humanité, selon les apôtres de la nouvelle doctrine, s'élevant par degrés, devait, dans son développement, passer par trois phases distinctes : elle avait vu autrefois, sous la loi de Moïse, le règne de Dieu le Père ; le règne du Fils venait de finir ; le règne du Saint-Esprit commençait pour elle avec l'Evangile éternel.

Ce troisième âge était la vie monastique par excellence, vie de détachement, d'élevation, d'union en Dieu, la vie de l'esprit pur.

— Non ! s'écriaient les spirituels, âmes ardentes et passionnées, nous n'avons pas la propriété de notre soupe ; nous n'en avons que le simple usage ; telle est la véritable pauvreté de Jésus-Christ qui n'a rien eu en propre.

Jean XXII ramena ces mystiques au bon sens. « On peut bien, disait-il, séparer l'usage de la propriété dans les choses dont on use sans en détruire la substance, comme un cheval, un livre, un meuble quelconque ; mais il est impossible de séparer l'une de l'autre dans les choses dont on ne peut user sans les transformer ni les détruire. »

Puis, remontant au principe de leurs erreurs, il leur disait : « La pauvreté est une belle vertu ; la chasteté une vertu plus belle encore ; mais l'obéissance, qui fait taire l'orgueil, en supérieure à toutes les deux. »

Malheureusement, la raison n'est pas toujours écoutée.

Le libre esprit et la pauvreté absolue eurent leurs martyrs qui, déclarés hérétiques et refusant d'abjurer leurs erreurs, furent dégradés et condamnés à la mort. Ils y marchèrent avec un visage radieux et en chantant des hymnes. — Pauvres âmes, dignes de notre pitié, car leur croyance était grande et belle, et ils aimèrent mieux mourir que d'y renoncer ; dignes aussi de nos respects, car ce sont toutes ces luttes soutenues d'âge en âge et noyées dans le sang qui nous ont fait la liberté de penser comme nous voulons, sans avoir à rendre compte de notre pensée qu'à Dieu et à notre conscience.

Un livre est resté, livre du solitaire, du mystique et de l'âme exilée ; où le renoncement et l'amour divin ont reçu leur expression la plus haute et leur formule définitive — livre merveilleux et unique, où le fini et l'infini, l'homme et Dieu trouvent leurs vrais rapports, le cœur et la raison une satisfaction pareille ; livre dont l'auteur est inconnu, comme si la sagesse suprême l'avait elle-même inspiré, — éloigné de toute exagération comme ces monuments de l'époque la plus pure de l'art ogival, ce livre est le monument de la phase religieuse que nous venons de parcourir. Il s'appelle *Imitation*.

La doctrine de Jean XXII était conforme à ce code de la perfection chrétienne, et si le pape réprima les Franciscains qui le transgressaient, en revanche, il favorisa les Chartreux qui s'y montraient fidèles. A Cahors comme à Avignon, au lieu de sa naissance, comme dans le pays où il exerçait le souverain pouvoir, Jean XXII fit entrer les Chartreux dans ces vastes commanderies d'où les Templiers venaient de sortir. Aux moines soldats, noirs de fer, noirs de soleil et de hâte, dont l'épée s'était rouillée dans l'inaction, succédèrent de blancs cénobites, de purs contemplatifs qui écoutaient dans le silence de nos nuits étoilées les mystiques gémissements de la colombe.

Le quartier que les Chartreux habitèrent parmi nous a gardé avec leur nom quelque chose de la paix et du recueillement qu'ils y apportèrent. Heureux les habitants de cette aristocratique cité, si, connaissant leur bonheur, ils ratisaient leurs gazons et taillaient plus élégamment leurs platanes !

L'orthodoxie de Jean XXII a paru suspecte à ses ennemis ; quel sévère jugement n'ont-ils pas dû porter sur sa politique ! Indépendante dans son principe, elle fut française par sympathie. Nous siérait-il de la condamner ?

Les grandes puissances avec lesquelles la papauté se trouvait à cette époque le plus immédiatement en rapport, étaient la France, l'Allemagne et le royaume de Naples.

En France, les trois fils de Philippe-le-Bel, Louis X le Hutin, Philippe V le Long et Charles IV le Bel, ne firent que passer sur le trône.

Ces Capétiens directs finirent, comme plus tard les Valois, comme plus près de nous ont fini les Bourbons ; de sorte qu'il semble qu'en France le règne successif de trois frères soit le signe fatal qui annonce la fin d'une dynastie. Et pourtant, ils étaient grands, vaillants et superbes, comme l'indiquent ces surnoms que le peuple leur a donnés, au point qu'un historien, qui n'est pas superstitieux, se demande si c'est la malédiction de Boniface VIII qui a pesé sur cette race.

Philippe VI, de Valois, reçut leur héritage en 1328.

Jean XXII fit de vaines tentatives pour appeler un de ces princes au trône impérial ; ils avaient bien assez du poids d'une couronne, que leur successeur allait encore avoir à défendre. Pendant cent ans la rivalité de l'Angleterre ne devait laisser à la France d'autre ambition que celle de subsister.

Écoutez ces conseils qu'avec une autorité toute paternelle Jean XXII adressait à Philippe-le-Long.

« Cher fils, nous avons appris que lorsque vous assistez à la messe, vous tournez la tête de tous les

côtés, disant un mot à celui-ci, un autre à celui-là, sans faire attention aux prières qui se font pour votre peuple et pour vous. Vous n'avez pas, depuis votre sacre, pris plus de gravité ; oubliant la coutume de vos ancêtres, vous négligez de porter le manteau royal. S'il faut croire la rumeur publique, les magistrats rendent dans vos états la justice le dimanche ; le dimanche les perruquiers font la barbe et coupent les cheveux... ; nous vous avertissons de ne plus souffrir ces désordres. »

De ce côté donc, malgré son bon vouloir, la papauté n'avait rien à attendre. Son allié naturel, c'était le Roi de Naples, Robert d'Anjou, l'élève et l'ami de Jean XXII.

L'histoire a donné lieu de constater souvent les différences profondes de race et de génie qui séparent l'Italie et l'Allemagne. Rien de commun entre ces deux peuples, ni les lois ni les mœurs, ni les idées ni la langue. C'est en eux que se concentre l'éternelle opposition du nord et du midi ; donc pour l'Italie et pour le Pape, l'éternel ennemi-autrichien, bavarois, souabe, — c'était l'allemand, c'était l'empereur.

Cette fois, au lieu d'un, il y en avait deux. Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, élus en même temps, se disputaient la couronne.

Jean XXII proclama l'Empire vacant et l'Italie affranchie.

« Nous la délivrons scierie, l'intrépide vieillard, de la servitude de l'Empire ; nous l'en séparons par la plénitude de notre puissance, de façon qu'elle ne puisse jamais lui être incorporée, ni inféodée. »

Les deux prétendants se font d'abord la guerre, et l'Autrichien battu à Muldorf connaît la captivité ; mais le vainqueur, hors d'état de résister seul à cette mystérieuse puissance qu'il sent partout et ne voit nulle part, rend au vaincu la liberté, partage avec lui son lit et son trône, et lui donne à gouverner l'Allemagne, pendant qu'il vient lui-même conquérir l'Italie.

Il prend en passant la couronne de fer, ce diadème des rois Lombards que tous les conquérants de l'Italie ont voulu mettre sur leur tête, et s'avance vers Rome, en dépit des excommunications.

Tous les ennemis de Jean XXII sont là, le général des Franciscains en tête. Ils assemblent le peuple au Capitole, et Louis reçoit la couronne impériale.

Puis, en présence du nouvel empereur, revêtu de ses insignes et assis sur son trône au milieu de la place de Saint-Pierre, l'accusation d'hérésie est portée contre le souverain pontife. Un héraut demande pour la forme, si quelqu'un veut défendre le prêtre Jacques de Cahors. Alors, au milieu d'un profond silence, Louis se lève et déclare qu'en vertu de son souverain pouvoir, au nom du sénat et du peuple romain, il dépose Jacques de Cahors de la dignité papale, le livre au bras séculier, comme hérétique, profane et schismatique, et le condamne à la peine de mort.

Ceci se passait le 8 avril de l'an 1328.

Le lendemain un jeune proscrit entrant dans Rome par la porte du peuple ; il parcourait à cheval la longue rue du Corso, précédé d'un écuyer qui sonnait du buccin et suivi d'une foule qui allait sans cesse grossissant. Arrivé sur la place de San Marco, il s'arrêta, et après avoir donné à haute voix lecture de la condamnation prononcée par Jean XXII contre Louis de Bavière, il alla regarder l'arrêt avec son poignard sur la porte de l'église et disparut.

C'était le premier signal de la réaction.

Louis de Bavière cependant voulut pour achever son œuvre donner à Jean XXII un successeur. Ce successeur ne pouvait être qu'un frère mendiant. Présentant donc au peuple un pauvre cordelier, ébloui d'une si brillante fortune : Romains, s'écria-t-il, voulez-vous pour pape Frère Pierre de Corbaro ? Le peuple répondit par des acclamations enthousiastes : *lo volemo* ; nous le voulons.

Mais ces sourdes rumeurs qui annoncent la tempête commençaient à s'élever. Les allemands étaient maltraités, l'antipape maudit, Louis jugea prudent de quitter Rome, et Pierre de Corbaro de le suivre.

Arrivé à Pise, ce fantôme de pape eut la singulière fantaisie de faire exécuter en effigie la condamnation portée contre le pape véritable. Un mannequin revêtu d'habits pontificaux fut brûlé solennellement au lieu et place de Jean XXII.

Mais cette autorité si indignement outragée, reprenait rapidement le dessus : Louis de Bavière s'éloignait de l'Italie et songeait sérieusement à abdiquer ; et l'antipape resté seul allait se cacher au fond des marennes.

Le 26 août de l'an 1330, les habitants d'Avignon, virent entrer dans leurs murs, un cordelier conduit par des gens d'armes ; c'était le frère Pierre de Corbaro. Le lendemain il parut, la corde au cou, devant le consistoire tenu par le pape. « Mon père, s'écria-t-il, en tombant à genoux et en fondant en larmes, j'ai péché contre le Ciel et contre vous. »

Le pape le releva, l'embrassa, lui ôta sa corde, le traita en ami, et, ajoute l'histoire, le garda en ennemi.

Le pauvre moine trébuché de si haut, vécut trois ans dans le palais pontifical ; puis fut enterré honorablement dans le couvent de son ordre à Avignon.

(La fin au prochain numéro.)

Extrait d'annonces judiciaires publiées dans le Mémorial de Figeac, du 29 mars et du 5 avril 1866.

Etude de M^e DUSSER, avoué, à Figeac.

Le 11 avril 1866, à la requête du sieur Jean-Baptiste Monteil, aura lieu la vente sur licitation, à suite de surenchère de biens immeubles, provenant de la succession de la dame Marie-Delphine Rodès, épouse quand vivait de Jean-François-Etienne Monteil, père. Ces biens, situés à Lostango, forment treize articles et seront remis aux enchères sur la nouvelle mise à prix de 33,717 fr.

Etude de M^e Gabriel DUSSERT, avoué, à Figeac.

Le 30 avril, à deux heures du soir, en l'étude de M^e Dufour, notaire, à Cajarc, il sera procédé à la vente aux enchères d'une maison, sise à Cajarc, et d'une vigne et pâture, sises au quartier de Combes. Ces immeubles dépendent de la communauté légale qui a existé entre Jean-Jacques Douleau et Rose Lafaille, de Cajarc. La vente est poursuivie par M. Osmin Bruel, comme synde de la faillite Douleau. La vente se fera en deux lots.

Le maire de Figeac informe ses administrés qu'une enquête sera ouverte à la mairie de Figeac les 9, 10 et 11 avril, sur le projet de l'installation d'une usine à Gaz.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

PRIX OFFICIEL MOYEN DES GRAINS DANS LE DEPARTEMENT DU LOT

	BLÉ		MÉTÉIL		SEIGLE		ORGE		SARRASIN		MAÏS		AVOINE		POIS		LENTILLES		HARICOTS	
	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.
Cahors.	16 90	21 60	»	»	»	»	»	»	»	»	10 80	15 10	»	»	»	»	»	»	»	»
Castelnau.	17 70	22 12	»	»	»	»	»	»	»	»	10 22	14 3	»	»	»	»	»	»	»	»
Montcuq.	17	20	»	»	»	»	»	»	»	»	11	15 50	»	»	»	»	»	»	»	»
Puy-l'Évêque.	17 80	22 15	»	»	»	»	»	»	»	»	10	13 50	»	»	»	»	»	»	»	»
Figeac.	17 80	22 25	»	»	12 50	15 80	»	»	10	13 70	10 50	13 46	9 25	22 30	»	»	»	»	17 50	23 2
St-Géré.	18 75	23 34	16 87	22 49	12	16 66	»	»	9 53	13 37	9 80	14 2	9 75	24 37	»	»	»	»	16 9	20 11
Gourdon.	19 8	23 73	14 55	20 8	13 98	18 64	»	»	»	»	9 50	13 2	10 9	26 52	»	»	»	»	»	»
Martel.	18	22 90	16	21 72	12	16 66	»	»	»	»	8	10 66	9	18	»	»	»	»	»	»
Labastide-Murat.	18 3	23 26	»	»	»	»	»	»	»	»	10	16 66	9 4	20 29	»	»	»	»	21 25	28 70
Prix moyen pour le département.	17 69	21 23	15 80	21 43	12 62	16 94	»	»	9 76	14 53	9 98	13 99	9 42	22 33	»	»	»	»	18 25	23 94

MARCHÉS AUX BESTIAUX DE CAHORS.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilo.
Bœufs.	23	23	611 k.	0 ^{fr} 65
Veaux.	62	62	85 k.	0 ^{fr} 85
Moutons.	200	200	34 k.	0 ^{fr} 55
Porcs.	33	33	162 k.	1 ^{fr} »

MARCHÉS DU RAYON

HAUSSE. — Bazas, 25 c.
 BAISSÉ. — Lesparre, 21 c.; La Réole, 19 c.; Nérac, 28 c.
 SANS VARIATION. — Condom, Marmande.

COMESTIBLES

	FAIN			VIANDE					POMMES DE TERRE		CHATAIGNES		FOURRAGES	
	1 ^{re} Q.	2 ^{me} Q.	3 ^{me} Q.	BŒUF.	VACHE.	VEAU.	MOUTON.	PORC.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	FOÏN.	PAILLE.
Cahors.	31	28	26	1 10	» 90	1 25	1 20	1 10	»	»	»	»	10	6
Castelnau.	30	25	22	1 10	» 80	1 20	1 20	»	»	»	»	»	»	»
Montcuq.	30	25	22	1 10	» 80	1 20	1 10	»	»	»	»	»	»	»
Puy-l'Évêque.	30	27	23	1 10	» 80	1 20	1 20	1 25	»	»	»	»	10	6
Figeac.	30	25	22	1 40	» 80	1 40	1 40	1 40	2 75	6 24	2 50	5 68	»	»
St-Géré.	30	28	23	»	» 80	1 10	1 10	»	2 20	3 14	2 45	4 8	»	»
Gourdon.	26	24	22	1 10	» 55	1 30	1 30	»	2 80	4 64	»	»	9 50	3 50
Martel.	30	28	26	1	»	1 10	1 20	»	3	5	»	»	»	»
Labastide-Murat.	30	28	25	1 20	»	1 40	1 40	»	3 49	4 99	»	»	»	»
Prix moyen pour le département.	29	26	23	1 10	» 75	1 23	1 23	1 25	2 85	4 80	2 47	4 88	9 83	5 16

COMBUSTIBLES

	BOIS		CHARBON	
	STÈRE	100 k.	HECT.	100 k.
Cahors.	12 50	2 30	6	12
Figeac.	12	3	3	10
Gourdon.	9	3	4	9 40
Prix moyen.	11 16	2 76	4 46	10 46

FOSSILE
 Figeac... 2 fr 25 c l'hect. 2 fr 00 c les 100 k.

VINS DE 1864.
 1^{re} qualité 220 à 250 fr le T. logé.
 2^e — 180 à 185 fr le T. logé.
 3^e — 145 à 150 fr le T. logé.
 (Vin de table.)

Nérac. Hectolitres portés au marché. F. » »
 — vendus... F. » »
 Blé 1^{re} qualité, l'hect. . . . F. 18 45
 — 2^e — — — — — F. 17 95
 — 3^e — — — — — F. 17 45
 La Réole. Froment (prix moyen). . . F. 17 71
 Condom. Blé (prix moyen). . . . F. 17 50
 Bazas. Froment (l'hect) F. 18 10
 Seigle F. 11 25
 Mais F. 10 35
 Marmande. Froment 1^{re} qualité, l'hect. F. 17 35
 — 2^e — — — — — F. 16 65
 — 3^e — — — — — F. 16 15
 Villeneuve-s-L. Froment 1^{re} qualité, (l'hect.) F. 17
 — 2^e — — — — — F. 16 75
 — 3^e — — — — — F. 16
 Lesparre Froment, (prix moyen). . . . F. 16 65

Expédition franc de port jusqu'à destination.

AU PETIT ST-THOMAS

PARIS, 33, RUE DU BAC. NOUVEAUTÉS RUE DU BAC, 33, PARIS.

La Maison du PETIT SAINT-THOMAS, dont la fondation remonte à plus de cinquante années, est devenue, par suite de ses agrandissements successifs, la plus importante de la capitale.

Ses immenses assortiments d'Étoffes de première qualité, dont l'extrême bon marché et la nouveauté sont indiscutables, lui donnent l'assurance de pouvoir satisfaire les plus difficiles exigences de sa clientèle.

La Maison du PETIT SAINT-THOMAS, est la première qui ait créé un service spécial d'expéditions en province et qui ait exonéré ses clients de tous frais de transport sans aucune augmentation du prix des marchandises.

Tout achat dépassant 25 francs est affranchi jusqu'à destination en France et en Belgique.

Un Catalogue détaillé des Marchandises vendues dans cet établissement et un Album, dans lequel sont représentés les Modèles les plus nouveaux de Confections pour dames, sont adressés aux personnes qui en font la demande.

ENVOI D'ECHANTILLONS FRANCO.

CHOCOLAT-MENIER

Les substitutions qui se pratiquent lorsqu'on demande du **Chocolat-Menier**, donnent lieu à des plaintes si nombreuses qu'il est nécessaire de mettre le public en garde en lui expliquant la cause de cette fâcheuse tendance.

Chacun sait que partout on cherche à vendre de préférence l'article qui donne le plus gros bénéfice. Cette propension, légitime tant qu'elle reste dans la droite mesure, s'exagère souvent jusqu'à dépasser les bornes de la loyauté. Alors elle sert de base à une spéculation imaginée par quelques fabricans de chocolat. Ils revêtent un produit inférieur de toutes les formes apparentes du **Chocolat-Menier**; ils lui donnent un nom ayant une consonnance pareille, et pour décider les détaillans à s'en approvisionner, ils leur laissent entrevoir l'espérance de vendre cette contrefaçon pour du vrai **Chocolat-Menier** avec bien plus de bénéfice.

La tentation est trop souvent irrésistible, et quand l'acheteur se plaint de l'erreur volontaire, on a cette justification toute prête, que la ressemblance des noms permet bien de s'y tromper.

Nous défendons l'intérêt des consommateurs en les prévenant contre ces ardeurs qui décident quelques détaillans à tirer profit des ressemblances de forme et de nom qu'on a préparées tout exprès pour que l'acheteur s'y laisse prendre. Ces manœuvres seront sans effet si c'est bien le nom **Menier** qui est porté sur l'étiquette et sur le cachet marque de fabrique, reproduisant la signature du vrai fabricant.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleurs fabricans de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc

LOTÉRIE DU PARC BORDELAIS

autorisée pour toute la France

190,600 FRANCS À GAGNER.

Un lot de 100,000 francs, plusieurs lots de 20,000 francs, de 5,000 francs, etc., etc
 Trois Tirages irrévocablement fixés en AVRIL et août 1866 et janvier 1867.

1^{ER} TIRAGE LE 30 AVRIL

Chaque billet: 25 centimes, participe à tous les tirages.
 Bureau central à Bordeaux: cours de l'Intendance n° 1.
 A PARIS, chez M. G. DAYEZ, 98, boulevard Mazas.
 A CAHORS, chez M. BOURRIEN, libraire, boulevard Nord.

VOITURES A VOLONTÉ

ANDRAL, SUCCESSEUR DE JULIEN BLANC.

A l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de faire l'acquisition des voitures et chevaux du Sieur Julien Blanc affectés au service à volonté, on trouvera chez lui, *Poste aux Chevaux*, toute la célérité et le confortable nécessaires pour tout espèce de service et à des prix très modérés.

BAUME SABATIÉ

ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.

Le BAUME SABATIÉ, dont l'efficacité a été reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine, guérit sans retour les **rhumatismes goutteux, aigus ou chroniques les Neuralgies, les sciaticques** et la maladie de la moelle épinière.

GUÉRISON GARANTIE A FORFAIT.

Dépôt à Cahors, à la pharmacie centrale Vinel, rue de la Mairie.
 — à Rodez, à la pharmacie Galy, etc.

Prix: 10 fr. le Pot, 5 fr. le Demi-Pot.

VITESSE VOITURES PUBLIQUES PROBITÉ

ET A VOLONTÉ

SÉCURITÉ. EXACTITUDE

Le Sieur **RAYMOND** aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

Nota. — Le Sieur **RAYMOND** aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

PHOSPHO-GUANO

Gallet, Lefebvre et C^e à Paris et au Havre.

VENTE EN BARRILS, CACAËTÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS.

Dépôt dans tous les départements. — Pour le Lot: MM Th. Cabnaès à Gourdon; J. Cangardel et fils à Cahors; Domergue à Figeac.

AVIS A VENDRE

Le sieur **TIEYRE** (PIERRE), propriétaire, domicilié de la commune de Billac (Corrèze), s'oppose à tous crédits de quelle nature que ce soit, qui pourraient, à partir de ce jour, être faits à **MARIE-MADELAINE USSEL**, son épouse.

Voitures neuves et d'occasion, en tout genre, à de très bon prix.
 S'adresser à M^r SÉVAL, Carrossier, Hôtel des Ambassadeurs.

POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES du docteur PATERSON

de New-York (Etats-Unis), toniques, digestives, stomachiques, anti-nerveuses. — La lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la **prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc.** Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de **FAYARD, de Lyon**, seul propriétaire. — **Dépôts principaux:** New-York, ph. FOUGERA; Londres, ph. WILCOX et C^e, Oxford Street, 336; Paris, ph. rue Réaumur, 43; à Cahors, VINEL, pharmacien.

AVIS

M. Gustave Trubert, fabricant de drap à Louviers, a l'honneur de prévenir les habitants de Cahors, qu'il vient d'établir un dépôt de ses marchandises dans cette ville, chez son beau-père, M. Monsou, filateur.

M. Monsou, invite sa nombreuse clientèle à venir le visiter.

GUÉRISON RADICALE HERNIES

par la méthode de feu **PIERRE SIMON**, 40 ans de succès. Un prospectus sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **MM. Deschamps-Simon et Bezou-Simon**, bandagistes herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire), gendres et successeur de feu **Pierre-Simon**.

JACQUES SÉGUY

MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.
 Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrierie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n° 55.
 Le propriétaire-gérant, A. IAYTOU.